



**SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !**

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Contact avec NovaliSs
- Évaluation de vos besoins avec la chargée de clientèle
- Rencontre du salarié avant la mission
- Mise en place et suivi de la mission

### UNE GESTION ADMINISTRATIVE SIMPLIFIÉE

Nous nous occupons de toutes les démarches administratives :

- Rédaction du contrat de travail
- Déclaration à l'URSSAF
- Édition du bulletin de salaire

### ET POUR LE RÈGLEMENT ?

Une facture mensuelle vous est adressée le mois suivant les heures travaillées.

Quel que soit votre statut, le mode de règlement est très simple : chèque, virement ou prélèvement



## PRATIQUE

### NovaliSs répond à vos appels téléphoniques

**Tél. 02 51 67 05 56**

- Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Le jeudi : 9h à 12h30
- Le vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

### NovaliSs vous ouvre ses portes

- 27, rue du Pont de la Ville (1<sup>er</sup> étage), 85500 LES HERBIERS  
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
- Le mardi et vendredi de 13h30 à 17h
- Centre de la petite enfance, avenue des Madeleines, 85290 MORTAGNE-SUR-SÈVRE - Tél. 02 51 65 27 19  
- Le mardi de 14h à 17h

[contact@novaliss.fr](mailto:contact@novaliss.fr) • [www.novaliss.fr](http://www.novaliss.fr)



### intervient près de chez vous



02 51 67 05 56  
[www.novaliss.fr](http://www.novaliss.fr)



**Des services  
AUX PARTICULIERS**



## BESOIN D'AIDE ?

**NovaliSs met à votre disposition du personnel compétent aux savoir-faire multiples.**

- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Lessivage de printemps
- Travaux de jardinage
- Nettoyage de grenier
- Petits travaux de bricolage
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile

### FACILITEZ VOTRE QUOTIDIEN...

Retrouvez du temps libre..., appelez NovaliSs pour définir ensemble vos besoins de personnel.



*plus de 20 ans d'expérience sur le territoire pour répondre à votre demande.*



## UNE ÉQUIPE DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

### ÉCOUTE & DIALOGUE

- Évaluation de vos besoins
- Définition de la mission adaptée

### RÉACTIVITÉ & PROXIMITÉ

- Garantie d'une réponse rapide avec la mise à disposition d'une personne de votre secteur
- Sur demande, accompagnement du salarié par la chargée des relations clientèles pour une 1<sup>re</sup> visite à votre domicile

### SOUPLESSE, SIMPLICITÉ & SÉCURITÉ

- Remplacement du salarié pendant ses congés ou en cas de maladie
- Connaissance des compétences
- Suivi régulier
- Optimisation de notre offre de services par l'avis des clients et la formation de nos salariés



## DES ÉCONOMIES POSSIBLES !

*De nombreuses interventions sont déductibles de vos impôts*

### RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

- En employant une personne de l'association vous bénéficiez d'une réduction d'impôts à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt (sous certaines conditions).

### CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

- L'association est agréée pour recevoir les Chèques Emploi Service Universel préfinancés.

